# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 10 Juillet 2020

**Etaient présents**: CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, GARCIA Malorie, GODET Cécile, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, ZAMORA Julie. **Absents excusés**: CHAMPETIER Robert donne pouvoir à MOLLARD David, CHOLLET Floriane donne pouvoir à GARCIA Malorie, FAIVRE Catherine donne pouvoir à DELAUZUN Corinne, JOUBERT Anne-Laure donne pouvoir à CHAMPETIER Christophe, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald.

Secrétaire de séance : ROMAN Bénédicte

### 1°) Election des délégués pour les élections sénatoriales :

Une liste de candidats pour désigner les délégués et leurs suppléants en vue des élections sénatoriales, est proposée aux élus.

Candidats délégués :Candidats suppléants :CHAMPETIER ChristopheDELAUZUN CorinneCHAMPETIER RobertMOLLARD DavidFAIVRE CatherinePAYAN Jean-Christophe

Les candidats délégués et suppléants sont élus à l'unanimité.

## 2°) Délégué aux listes électorales :

Pour rappel, la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016, rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ainsi que la gestion de celles-ci, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Dans chaque commune depuis cette date, une commission de contrôle est chargée de vérifier la régularité des listes électorales et de statuer sur les recours administratifs formés par les électeurs.

Les membres de ces commissions doivent être nommés par arrêté préfectoral, pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Aussi, un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer, à l'exclusion du maire, des adjoints et conseillers municipaux titulaires d'une délégation doit être choisi.

Le Conseil municipal, nomme à l'unanimité (13 voix pour), Mme DUCROS Adeline.

#### 3°) Questions diverses:

- > Courriers reçus
  - M. CHABAUD Emile : décès de sa maman, Léonie CHABAUD, qui n'est pas apparue dans le petit journal « Lou cant de l'aubo ». Nous n'avons pas reçu d'avis de transcription de décès puisque Mme CHABAUD n'était pas domiciliée sur la commune. Ce décès ne fait donc pas partie de l'état civil. (Une page pourra être réalisée dans le journal annuel à la demande des familles).
  - GROUPAMA : un expert sera présent pour le constat des dégâts survenus chez Mme CHAUVET.
  - Préfecture : Obligations légales de débroussaillement (Information).

#### > Travaux divers

- Signalement de poteaux France télécom cassés ou fils tombés.
- Bilan 24h réalisé par la SATESE et vidange du bac à graisses de la station d'épuration.
- Réalisation du dos d'âne devant le parking de la boulangerie et marquage de celui-ci, de 11 places de parking et de l'arrêt de bus.
- Le programme de voirie 2020 est en cours : 1<sup>ère</sup> tranche de La Lauze, chemin des Agusas aux Molières, chemin du Devès en Cruzières et du chemin du Stade.
- Réflexion autour du projet de l'appartement de l'école (Début des travaux à Toussaint).

#### > Infos diverses

- Mme RODIER Muriel, l'enseignante de l'école privée, a demandé sa mutation. Une nouvelle enseignante a été nommée et prendra son poste à la rentrée de septembre.
- M. DELAUZUN Laurent fait part de son inquiétude quant au chemin du haut du village (St ETIENNE).

Fin de séance à 19h15 Bénédicte ROMAN